



**Compte-rendu des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire tenues
à Mormoiron le 14 juin 2023**

10h30 Ouverture de l'AG : Vérification du quorum.

LISTE DES PRESENTS ET REPRESENTES – 27 ADHERENTS PRESENTS provenant des régions Provence Alpes -Côte d'Azur, Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

MC. Anaise, Ma. Baillet, Mi. Baillet, J. Barret, JF. Bonjour, J. Carlhant, T. Charpin, P. Chavada, HP. Delerue, G. De Saint Blanquat, L. De Saint Blanquat, J. Domingo, M. Douat, Ma. Drillat, PA. Drillat, M. Duchene, M. Foltran, B. Kumal. S. Kumal, D. Latappy, C. Le Bon, D. Marcel, R. Mattéoli, S. Puisais, D. Penez, D. Reboul, F. Sommaro, B. Vuagnoux, H. Zaninetti.

35 ADHERENTS REPRESENTES PAR PROCURATION : MF. André, T. Barthas, B. Boutin, JC. Boutin, J. Bouvy, L. Cordier, P. Courbon, P. Dance, P. Derreumeaux, E. Descoins, K. Devouassoux, MC. Douat, M. Fort, Q. Giroud, MC. Guillot, MF. Guillot, JM. Hautavoine, MJ. Labrune, JM. Laffont, A. Lalande, A. Lemarié, B. Lesage, A. Mattéoli, B. Niques, N. Ovanessian, JR. Portes, D. Quettier, M. Quetstroey, Ch. Rey, T. Rostaing, G. Séchaud, M. Séchaud, N. Shaeffer, A. Souvignet, C. Vales.

TOTAL des présents et représentés : 62. Bien que nos statuts modifiés le 11 juin 2018, ne fassent état d'aucun quorum nécessaire pour délibérer en assemblée générale ordinaire, nous avons toujours vérifié que 30%+1 de nos adhérents soient présents ou représentés. C'est le cas puisque le nombre d'adhérents à ce jour est de 139.

INVITE: G. Zaninetti

EXCUSE pour raisons professionnelles : S. Maitre d'Hôtel

Le président Maurice DUCHENE ouvre la séance par les remerciements de ICEH aux personnes présentes dont Patrick CHAVADA, président de l'ANIMS, et représentant la Mairie de Mormoiron pour la mise à disposition des infrastructures de la commune. Il présente l'organisation et le déroulement de la journée.

RAPPORT MORAL de l'ANNÉE 2022 datant du 15 mai 2023 et lus par le Président :

En préambule, je voudrais vivement remercier ceux qui nous accueillent, Monsieur Régis SYLVESTRE, Maire de Mormoiron, son Conseil municipal et plus particulièrement son Premier Adjoint, Patrick CHAVADA qui préside aussi l'Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme.

Les buts de notre association sont clairement exprimés dans nos statuts initiaux votés lors de notre Assemblée Générale constitutive du 23 janvier 2010.

Ils ont été depuis sensiblement modifiés, les derniers datant de notre AGE du 10 février 2018. En

décembre 2021, à mon initiative, et soutenu par Henri-Pierre DELERUE, il a été envisagé une meilleure démocratie dans les textes qui nous unissent. L'assemblée générale du 19 février 2022 a commencé à en débattre.

Mais ce sont de nombreuses réunions des administrateurs qui au cours de 2022 et début 2023 les ont affinés pendant 16 mois avec un apport important de Michel DOUAT. Nous vous proposons de les adopter ou pas lors de notre assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2023.

Je sais que les statuts et les autres règlements (intérieur et financier) ne sont pas la « tasse de thé » de beaucoup d'entre vous. Toutefois ils sont indispensables.

Vous trouverez ces propositions dans la page réservée aux adhérents à jour de cotisation sur notre site web : <http://www.ice-himalayas.org>. Le mot de passe vous a été envoyé. Vous pouvez aussi me le demander si vous l'avez zappé ou égaré.

Notre démarche est avant tout démocratique. Effectivement, nos statuts actuels n'imposent que la convocation aux Assemblées Générales 15 jours avant celles-ci. Nous vous proposons pour l'avenir d'y joindre obligatoirement le rapport moral, le compte-rendu d'activités et le compte de résultat.

Deux points restent à préciser. Est-ce nous imposons un quorum minimum, ou pas ? Et est-ce que les administrateurs seront élus pour 4 ou 3 ans à l'avenir ? Vous en déciderez.

Enfin, compte tenu de nos actions de solidarité au Népal depuis les séismes de 2015, nous avons en quelque sorte interverti les buts en plaçant les aides diverses en priorité.

Ce qui n'est que le reflet de la réalité. Il y a aussi quelques modestes améliorations de notre règlement intérieur et la création d'un règlement financier.

Toutes ces propositions sont dans la page adhérents du site web, et vont aussi dans le même sens démocratique. Henri-Pierre DELERUE vous présentera ces textes. L'année 2022 a été riche en actions diverses que vous découvrirez en détails dans le compte-rendu d'activités du Secrétaire Jean-François BONJOUR. Notre Trésorier Michel DOUAT vous donnera toutes les explications nécessaires sur le compte de résultat (en page adhérent sur le site) et vous informera d'une modification de la réglementation fiscale concernant les dons et abandons de frais.

Je voudrais remercier les nombreux donateurs et en particulier ceux qui ont apporté leur aide pour l'hospitalisation de Balaram KUMAL, puis pour les longs soins qui ont suivis.

Sur le terrain, notre action principale de l'année écoulée a été la réalisation au Népal de deux sessions de formation au secourisme de deux semaines chacune dirigées par Franck SOMMARO qui vous en fera un compte rendu.

Ces formations sont assurées par nos amis sauveteurs qu'il faut grandement remercier pour leurs implications financières, mais surtout par le temps qu'ils consacrent bénévolement.

Ils sont soit membres de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de la Haute-Savoie, présidée par Christian CURVAT qui nous apporte toujours une aide importante et que je remercie très amicalement, soit adhérents de l'Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme avec laquelle nous avons en août 2022 signé une convention de partenariat.

Depuis 2017 ils ont ainsi formé 1486 personnes malgré nos 2 années d'absence dues au Covid. Nous envisageons un partenariat avec Népal Rescue Association, pour les pathologies de l'altitude qui intéressent essentiellement les guides de trekking et de montagne.

Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Gilles BOURBAO, Ambassadeur de France au Népal, qui nous a envoyé une lettre de recommandation officialisant nos formations ainsi que Madame Leela DEVARADJALOU, son adjointe. Merci aussi à Denis TURREL, maire de Carbone, qui nous apporte son aide et un financement par son conseil municipal. Pendant ce dernier exercice, nous avons déploré le départ d'un de nos administrateurs, mais nous sommes heureux d'en accueillir trois nouveaux :

Béatrice VUAGNOUX, Célia LEBON et Sandy MAITRE D'HOTEL. Ils rajeunissent et féminisent notre conseil d'administration. Vous serez amenés à confirmer leurs candidatures. Pour 2023, des actions ont été réalisées ce premier semestre.

D'autres viendront pour le restant de l'année. Depuis janvier les administrateurs ou le bureau se sont réunis plusieurs fois. Deux films nouveaux et bientôt trois sont au montage. Le troisième dans la grotte de Alapeshwor au Népal a nécessité une semaine d'organisation et de tournage par Daniel et Dominique PENEZ.

Trois soirées vidéo gratuites avec stand d'artisanat ont été organisées à Thonon (74) par Franck SOMMARO, à Mont de Marsan (40) par Henri-Pierre DELERUE, et à Saleich (31) par Jean-François BONJOUR avec un repas népalais.

Un calendrier 2024 a été réalisé par Serge PUISAIS et est en vente. Après celle de novembre 2022, nous étions présents à une visioconférence organisée par l'ambassade de France en mars 2023 qui a réuni de nombreuses ONG françaises œuvrant au Népal.

Deux treks ont eu lieu au Népal en avril pour 7 adhérents de ICEH. Nous participerons cette année encore à la fin des financements des travaux qui permettront au hameau de Vittey (Village de Kijiphalatte dans le Solo Khumbu), d'être alimenté en eau.

En soirée de nos assemblées générales ce 10 juin 2023, à Mormoiron, nous recevrons les habitants de la commune et de la région pour une soirée vidéo gratuite. Trois autres soirées sont envisagées en Savoie cet été ainsi qu'un stand à Passy (Haute-Savoie).

Une autre soirée avec repas népalais est prévue à Tervant, l'un des 16 hameaux de Orcines dans le Puy-de-Dôme, en septembre. Enfin d'ores et déjà nous travaillons à l'organisation d'une semaine népalaise à Carbonne (Haute -Garonne) en janvier 2023 et une soirée à Landorthe toujours dans le 31 le 9 mars 2023.

Dans un autre domaine, Serge PUISAIS se propose d'améliorer notre site web d'ici la fin de l'année. Nous avons présenté un dossier de candidature à la fondation PETZL pour financer les formations au secourisme, et des dossiers sont en cours auprès de fondations spécialisées dans l'accès à l'eau pour compléter le financement du projet d'adduction d'eau pour le hameau de Vittey.

N'oublions pas la création de Flash-Info en juillet 2022 avec 6 numéros publiés depuis et qui vous donnent des nouvelles du Népal et de notre association. Enfin deux sessions de formation au secourisme d'une durée chacune de deux semaines sont organisées au Népal en septembre et fin novembre 2023.

Merci à tous les administrateurs qui sont mes amis et qui m'apportent leurs conseils et leur implication. Notre Vice-Présidente, Laure De SAINT BLANQUAT, est chargée des relations avec les autorités médicales, Marc SECHAUD est adjoint du trésorier, Gilles De SAINT BLANQUAT recherche des fondations susceptibles de nous aider pour le dossier Vittey – aide à l'accès à l'eau.

Je n'oublie pas notre vérificateur aux comptes Jean-Michel HAUTAVOINE. Si ma santé se maintient et que vous me supportez encore un peu, je devrais terminer mon mandat présidentiel à la date prévue. Je vous remercie bien amicalement de votre présence et de votre attention.

Maurice DUCHENE, CR rédigé à Katmandou le 15 mai 2023.

Le RAPPORT MORAL 2022 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2022 Présenté par Jean-François BONJOUR – Secrétaire général de ICE Himalayas

Vie administrative en France : Notre Conseil d'administration s'est réuni trois fois le 20 février à Courthézon, puis les 30 mai et 29 août en visioconférence.

Trois autres réunions de membres du bureau ont eu lieu les 2 février, 3 mai et 28 juin. Notre assemblée générale ordinaire s'est tenue à Courthézon le 19 février au cours de laquelle le nouveau Conseil d'administration a été élu pour 4 années.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'administration ont pris de nombreuses décisions en particulier de confirmer notre engagement sur 4 années de deux sessions de formation au secourisme par an au Népal.

Une réunion entre notre Président et Patrick CHAVADA, Président de l'ANIMS, le 8 août à Mormoiron a permis la mise en place d'une convention entre nos deux associations. En janvier une visioconférence depuis la mairie de Thonon les Bains s'est déroulée avec Madame V. RIOTTON, Députée. Y participaient, Christian CURVAT Président de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Haute-Savoie, Yves PRUNIER, Maurice DUCHENE et le Chef de Cabinet du Maire de Thonon les Bains.

Plusieurs réunions à Thonon les Bains ont permis de rencontrer l'ensemble des formateurs en secourisme qui agissent sous la responsabilité de Franck SOMMARO, administrateur de ICEHimalayas et bras droit du Président FFSS74 Christian CURVAT qui nous apporte son aide amicale.

Réunions au Népal : Pour l'organisation des sessions de formations au secourisme notre Président a organisé de nombreuses réunions avec nos partenaires népalais : L'Alliance Française, L'Ecole Française Internationale de Katmandou, le Centre de Handicapés CDCA, Trekking Agencies Association Nepal, Nepal Mountainering Association, etc.

Deux réunions ont eu lieu avec Monsieur Gilles BOURBAO, Ambassadeur de France et Madame Leela DEVARADJALOU son adjointe. Toujours à l'ambassade, une réunion de travail avec la Députée Véronique RIOTTON, Présidente du groupe d'amitié France/Népal à l'Assemblée Nationale, et à la résidence de France où étaient reçus la Sénatrice A.C. LOISIER et le Sénateur D. SALMON, qui préside le groupe d'amitié France/Népal au Sénat.

Enfin nous avons participé à une réunion en visioconférence, organisée par l'ambassade de France le 20 octobre, à laquelle étaient conviées les associations françaises oeuvrant au Népal.

Réalisation de films : Deux films ont été réalisés par Maurice DUCHENE, « Formations secourisme 2021 au Népal » montage de Daniel PENEZ, et « J'ai deux amours, mon pays et Gathbesi » montage de Yves PRUNIER.

Soirées vidéo et stands de vente d'artisanat népalais : 2022 a été une bonne année pour les ventes d'artisanat népalais lors de soirées vidéo ou lors de tenue de stands.

Une semaine consacrée au Népal à Cazères sur Garonne (31) organisée par votre serviteur et Lydie MERCADERE en janvier, avec une exposition de photos, une conférence, un repas népalais et des cours de cuisine népalaise.

A Courthézon (84) en février, à Bérat (31) invités par l'Association Epicéa, en juillet pendant toute la semaine du Congrès International de Spéléologie au Bourget du Lac où nos amis Henri ZANINETTI, son épouse et leur famille, nous ont gracieusement hébergés.

Puis en août : d'abord au refuge Gitamelon (Savoie), trois jours à Passy (Haute-Savoie) au Festival International du Livre de Montagne, (merci à Catherine et Francis MENEGAUX de Chamonix), puis au camping « Le Namasté » à Puysségur (31) grâce à Clémence LAVERGNE et Janak LAMA, enfin trois jours au Vigan pour le Festival Las-Bas vu d'Ici (Gard) à l'invitation de Jean-Jacques KUROWSKI, Président des Amis de Sherpagaon.

Le dernier stand en septembre nous a vu revenir à Courthézon pour la fête de l'automne dont le thème était l'Asie. Rappelons que tous les bénéfices des ventes sont affectés aux actions de solidarité au Népal.

Stages de formation au secourisme : Malgré l'annulation d'une session en avril, deux sessions d'une durée de deux semaines chacune ont eu lieu. La première du 11 au 25 septembre dirigée par Franck SOMMARO, secondé de Annick DUMONT, Béatrice VUAGNOUX et Célia LEBON. Balam KUMAL, Rajkumar MOKTAN et Harera KHADKHA ont assuré les traductions.

La seconde du 20 novembre au 4 décembre toujours dirigée par Franck SOMMARO, secondé de Béatrice VUAGNOUX, Célia LEBON, le Docteur Anouk MERY, Sandy MAITRE D'HOTEL et Balam KUMAL, traducteur. Ces stages ont fait l'objet d'un compte-rendu doublé d'un cahier photos réalisé par Célia et que vous retrouvez en détails sur notre site web. Un film est en cours de montage réalisé par Célia.

Communication : Par décision du Conseil d'administration en mai, nous avons souhaités mieux vous informer. C'est ainsi que notre Président a publié deux flash-info le premier en juillet et le second en novembre avec l'aide de Serge PUISAIS pour la mise en page. Serge est aussi responsable de la mise à jour de notre site web.

Aide à la réalisation de trekking : Nous recevons de nombreux mails nous demandant des renseignements sur le Népal et souvent nous apportons notre connaissance de ce pays pour la mise en place de treks sur mesure pour nos amis.

Nous les dirigeons toujours vers des agences amies qui se chargent des programmes, de la logistique, des embauches des guides et porteurs, etc.

Malgré les problèmes provenant de la fin de la pandémie, de la guerre en Ukraine, de l'inflation et des coûts très élevés des transports aériens plusieurs treks et séjours ont eu lieu en 2022.

Au Mardi Himal, au Langtang/Hélambu, au Mustang, au Sanctuaire de l'Annapurna, à Poon Hill, dans la vallée de Tsum et autour du Manaslu pour un total de 22 participants tous adhérents de ICEHimalayas.

Divers : Nous remercions vivement Dominique et Daniel PENEZ, qui stockent chez eux l'artisanat, et les agrandissements de photos et qui souvent nous hébergent lors de nos passages répétés à Orange. Merci aussi à Dadou BOUTIN qui nous a fourni un stock d'orthèses, lesquelles ont été distribuées au dispensaire de Mahuré, et au centre de handicapés CDCA au Népal, ou envoyées en Ukraine. Merci à tous de ne pas m'en vouloir si j'ai oublié de citer certains d'entre vous et quelques activités qui m'auraient échappées.

Le compte de résultat financier 2022 est présenté par le trésorier Michel DOUAT. Voir ci-dessous.



Compte de résultats simplifié année 2022

CHARGES

Activités (expéditions, treks, reco, etc.)	702.53
Achat matériel et fournitures	170.29
Location matériel	0.00
Location local matériel KTM	404.25
Prestations, réparations	0.00
Frais de missions et déplacements	127.99
Organisation d'événements	0.00
Expé Thorung La	0.00
Autres expés ou treks	0.00
Fonctionnement (courriers, divers)	0.00
déficit Activités =	

Communication et animations	752.92
Achats matériel et fournitures	15.80
Location matériel	0.00
Publicité	0.00
Site internet	155.88
Courriers	0.00
Frais de déplacements et missions	100.25
Frais d'organisation (conférences, stands, etc.)	480.99
déficit Communication =	-147.92

Produits dérivés	3 864.17
Achats de produits	2 031.88
Frais de participation à des événements	0.00
Frais de déplacements et de missions	1 304.88
fournitures stands, petit matériel	41.63
Frais d'exportation	0.00
Frais d'envoi ou de transport	485.78
déficit Produits dérivés =	

Actions solidaires	11 539.65
Scolarité et formations	7 252.04
- Equipements scolaires	391.76
- Aides à la scolarité et la formation professionnelle	1 241.52
- Formations hygiène et secourisme	5 618.76
Projets de développement	235.81
- Adduction d'eau potable de Vittey	0.00
- Dispensaire de Bolde Phedichhe / Mahuré	235.81
- Autres	0.00
Aides au soins	3 617.55
Aides d'urgence	0.00
Fonctionnement	434.25
- Frais de déplacements et de missions	247.39
- Matériel de bureau, petites fournitures, divers	33.84
- Téléphone et courriers	71.02
- Frais d'expédition de matériel	0.00
- Frais bancaires	82.00
déficit Actions Solidaires =	-357.42

PRODUITS

Activités (expéditions, treks, reco, etc.)	1 367.12
Dons ICEH 2021 pour matériel et expéditions	955.00
Subventions	0.00
Sponsoring	0.00
Vente ou location matériel ICEH	412.12
Expé Thorung La	0.00
Autres expés ou treks	0.00
excédent Activités =	664.59

Communication et animations	605.00
Conférences, animations, publications	350.00
Dons spécifiques (donation box conférences)	255.00
excédent Communication =	

Produits dérivés	5 290.00
Ventes de produits	5 290.00
Participation aux frais d'envoi remboursements divers	0.00
excédent Produits dérivés =	1 425.83

Actions solidaires	11 182.23
Actions solidaires générales	10 303.02
- Dons non spécifiques	7 153.02
- Dons spécifiques	0.00
- Dons pour aides d'urgence	0.00
- Dons pour aides aux soins	3 150.00
- Subventions	0.00
Adduction d'eau potable de Vittey	420.00
- Dons	120.00
- Subventions	0.00
- Sponsoring, Mécénat	0.00
- Financement Participatif	300.00
- Reprise provision Vittey 2021	0.00
Dispensaire de Bolde Phedichhe / Mahuré - Aides et dons	0.00
Scolarité et Formation professionnelle - Aides et dons	230.00
Formations Hygiène et Secourisme - Aides, dons et divers	229.21
Reprises sur autres provisions et fonds de réserves	0.00
excédent Actions Solidaires =	

Compte de résultats simplifié année 2022

CHARGES		PRODUITS	
Provisions et ressources non utilisées 6 900.00		Reprises de provisions ou d'excédents 1 515.00	
Provisions ou fond de réserve pour actions de solidarité		Excédent France 2021 affecté aux actions 2022	0.00
Provision pour réalisations Vittey (non réalisé 2022)	6 000.00	Excédent Népal 2021 affecté aux actions 2022	0.00
Provision pour Activités reportées en 2023 (Thorung La)	900.00	Dons solidarité année 2022 perçus année 2021	430.00
Dons solidarité année N+1 perçus année N		Dons équipements année 2022 perçus année 2021	45.00
Dons équipements année N+1 perçus année N		Cotisations année 2022 perçus année 2021	140.00
Cotisations année N+1 perçus années N		Avances expé (Thorung La reporté en 2022)	900.00
Gestion et Fonctionnement 1 123.45		Gestion et Fonctionnement 4 117.22	
Achats matériel et fournitures	60.32	Subventions spécifiques	500.00
Location matériel	0.00	Cotisations adhérents reçues en 2022	3 400.00
Prestations spécialisées	0.00	Intérêts des fonds placés	196.22
Frais de déplacements et de missions	568.91	Recettes sur événements	0.00
Cotisations (FFS, etc.)	92.00	Compte en espèces 2021	21.00
Organisation d'événements (AG, invitations, etc.)	299.75		
Remboursements de trop perçu (cotisation et dons)	0.00		
Frais bancaires	1.00		
Téléphone et internet	14.22		
Affranchissements	87.25		
déficit Fonctionnement =		excédent Fonctionnement =	2 993.77
Sous total Charges 1 =	24 882.72	Sous total Produits 1 =	24 076.57
Bénévolat et abandon de frais 47 901.00		Bénévolat et abandon de frais 47 901.00	
Abandon de frais	18 221.00	Abandon de frais	18 221.00
Bénévolat (valorisé à 20 €/h)	29 680.00	Bénévolat	29 680.00
Sous total Charges 2 =	47 901.00	Sous total Produits 2 =	47 901.00
Total des charges =	72 783.72	Total des produits =	71 977.57
Déficit exercice =	-806.15	excédent exercice =	

COMPTE-RENDU du Vérificateur aux comptes. En l'absence de Jean-Michel HAUTAVOINE actuellement en voyage, ce CR est lu par Serge PUISAIS qui conclut :

« L'examen des pièces présentées par le trésorier de ICEH, Michel Douat, conduit à constater que les écritures comptables sont tenues avec un souci de rigueur et de transparence pour traduire au mieux la réalité du fonctionnement de l'association. Les comptes de l'exercice 2022 sont sincères, concordants et honnêtes, en fonction des pièces présentées et/ou demandées. En vertu de quoi, je propose à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier de sa gestion faite en fonction des moyens qui lui ont été accordés. Fait à Orcines, le 1er Mars 2022. »

Le vérificateur, Jean-Michel HAUTAVOINE

A la suite de cette lecture le Compte de résultat financier 2022 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

En l'absence de candidature pour le poste de vérificateur au compte, Jean-Michel HAUTAVOINE a été reconduit à l'unanimité mais provisoirement dans ses fonctions. **Il devra confirmer sa reconduction dès que possible.**

Les travaux d'adduction d'eau pour le village de Vittey dans le haut Khumbu, reprennent actuellement car pendant l'année 2022 le chantier a été arrêté suite à l'augmentation importante des coûts des matériaux.

L'Agence de l'eau Adour Garonne va être relancé pour essayer d'obtenir une aide pour Vittey. Un dossier a été monté et présenté à cette société et nous attendons sa réponse. ICEH va débloquer 6000 € pour que les travaux puissent continuer. 2000 € supplémentaire pourront aussi l'être d'ici la fin d'année si nécessaire.

Une aide à la formation et à l'équipement a été demandé et déposé à la fondation PETZL. La somme peut être conséquente, aux environs de 12000€ sur 3 ans.

Il a été précisé l'importance de l'abandon de frais de toute personne qui adhère à ICEH et participe à l'organisation des événements de l'association.

Le stock important d'artisanat et des produits de Népal permet de présenter un beau stand et de toucher un plus grand nombre de d'acheteurs potentiels et de surcroit de faire rentrer un peu plus d'argent dans les caisses de ICEH.

Cela demande beaucoup de travail et d'organisation pour ramener du Népal de l'artisanat par tous nos amis et adhérents lors de voyages.

Il est convenu qu'il faut recruter de nouveaux adhérents et sympathisants. Le nombre des adhérents baisse depuis trois ans. Le COVID, l'augmentation de l'inflation et la démographie en sont les principales raisons.

Mais pas que. On ne peut pas compter que les personnes s'inscrivent d'eux-mêmes, le résultat est proche de zéro.

Mais si on va à la rencontre des gens pour leur expliquer nos actions, cela permettrait de faire remonter le nombre d'adhérents de ICEH. Il ne faut pas hésiter à aller à la rencontre des personnes qui viennent à nos événements, de nos amis, connaissances ou voisins qui s'intéressent à ce que l'on fait. De leurs expliquer que nous avons besoins de tout le monde car c'est vital pour nos amis népalais.

C'est un petit effort à faire de nous tous. On est tous impliqué dans ICEH car c'est une vraie cause juste avec les bons résultats que l'on connaît. Mais on peut faire mieux.

C'est l'affaire de tous, on ne peut pas laisser notre cher Président Maurice DUCHENE s'occuper de tout, du stand, des conférences, des projections, de l'organisation d'évènements. Ce que nous faisons est magnifique et apporte un soutien financier et moral à nos amis Népalais qui en ont vraiment besoins.

Il a été rappelé la difficulté d'avoir un compte bancaire au Népal.

Nous avons évoqué l'acquisition d'un logiciel comptable en ligne qui coûterait 40€ par an.

Il a été décidé que la date limite de dépôt de la feuille de déclaration d'abandon de frais et de déclaration des heures de bénévolats au sein de l'association de ICEH devra se faire en une seule fois en fin d'année et **au plus tard le 31 janvier suivant** pour éviter un surcroit de travail et des erreurs. Cette déclaration est indispensable.

Une présentation des sessions de formation au secourisme a été faite par Franck SOMMARO

portant sur les 2 sessions qui ont été effectuées en 2022 avec une introduction par Patrick CHAVADA, président de l'ANIMS. Du 11 au 26 septembre 2022 pour 254 personnes et du 20 nov au 04 dec 2022 pour 241 personnes ont reçu leur certificat PSC1.

Les formations au secourisme, de grande qualité, ont été effectuées par les équipes professionnelles dirigées par Franck SOMMARO auprès de la population.

Elles sont très riches en émotion et gratifiante pour chacun. Les népalais et népalaises sont très demandeurs de ce type de formation qui peuvent rendre service tous les jours et permettre de sauver des vies et d'améliorer leur quotidien.

Nous apportons nos compétences en étroite collaboration avec les autorités locales. Nous travaillons en relation avec notre Ambassade pour remettre des attestations de compétences selon les normes françaises.

Les demandes pour des formations au Népal sont multiples, et le nombre de formateurs agréés de notre côté est grandissant. La pérennisation de ces actions est souhaitée avec un élargissement vers des notions de santé publique de type hygiène et prévention.

La formation aux premiers soins et secourisme est devenu un pilier de ICEH. La programmation de plusieurs mois à l'avance avec le blocage de dates des sessions permet d'avoir une organisation qui commence à être bien rodée.

Grace à cela, les personnes concernées peuvent prendre des dispositions pour les congés et se mettre en disponibilité aux dates annoncés, procéder à l'achat des billets d'avion, à l'obtention de subvention. Et à chiffrer leurs coûts.

Ne pas oublier que les formateurs qui vont au Népal dispenser leurs compétences dans le domaine des premiers soins et secourisme, le font sur leur temps libre en tant que bénévole et que ce ne sont certainement pas des vacances !

Après plusieurs heures de Jeep, suivi de 6 à 8 h de formation aux stagiaires, ce n'est pas de tout repos.

Pour les aides, il ne faut pas hésiter à faire des demandes à des sociétés, artisans, commerçants ou particuliers auprès de chacun de nous et qui peuvent apporter leurs soutiens par des dons ou des contributions même minimes qui additionnés serviront à concrétiser nos actions au Népal.

Un film sur ces formations a été réalisé en 2021 par Maurice DUCHENE et un autre en 2022 par Célia LEBON. La mise en place d'un système de présentation par Powerpoint et par des grandes cartes magnétiques type magnet a été mise en place en deux langues, anglais et népalais. Cela s'est avéré très efficace pour la compréhension des cours.

Des formations de reconnaissance sur les serpents et les gestes à adopter en cas de morsures et une autre sur le CO2 et ses conséquences ont été mise en place conjointement au cours de secourisme et de premiers soins. Il en est de même sur les risques encourus par la foudre en montagne.

DIVERS : Nous apportons aussi des aides à la scolarité pour des enfants, ou à des écoles, ainsi que des soutiens financiers à la formation professionnelle de jeunes adultes qui se destinent aux métiers du tourisme (guides de montagne et de trekking) ou à la gestion comme la comptabilité, l'informatique. Un vrai travail avec de vrais résultats très encourageants.

Nous allons faire fabriquer un nouveau jeu de banderoles et d'agrandissements photos que nous utilisons lors de nos événements.

Les coûts de fabrications sont vraiment dérisoires alors il ne faut pas s'en priver et cela amènera une certaine souplesse de gestion de ces supports encombrants par leur longueur. Les événements organisés par ICEH sont étalés sur 4 régions et cela demandent de nombreux transports, d'où l'importance aussi du stock d'artisanat qui doit être stocké dans deux lieux et régions différentes.

Pause déjeuner de 12h30 à 14h30.

Puis **projection du film réalisé par Célia LEBON** sur les formations au secourisme en 2022.

Le site internet de ICE.Himalayas va être restructuré par Serge PUISAIS pour y implanter un onglet « Pole formation » qui est maintenant un pilier de notre association. Un accent va être mis sur les différents réseaux sociaux comme Instagram, Facebook, Tik Tok. Célia LEBON avec sa jeunesse et ses connaissances dans le domaine fait partie des personnes qui vont apporter ce souffle nouveau dans la communication.

Nous avons nommé deux nouveaux membres d'honneur :

Nous avons trois membres d'honneur : Karna LAMA, ancien Secrétaire Général de la TAAN au Népal, Alain ROCHEBONNE, ancien Maire de Courthézon, et Bernard BROS, ancien Maire de Carbone.

Son proposé deux nouveaux membres d'honneur, adhérents de ICEH. Michel DOUAT propose de nommer Monsieur Lucien GRATTE, ancien rédacteur en chef de la revue SPELUNCA et donateur de ICE.Himalayas. Maurice DUCHENE propose Alain MATTEOLI, ancien Conseiller technique en Spéléo-Secours Français du Var et ancien administrateur de ICEH.

Ils sont tous deux élus membres d'honneur à l'unanimité.

Election de trois nouveaux administrateurs ;

Les administrateurs de ICEH avaient en janvier 2023, décidé de compléter le C.A. pour atteindre le nombre de 14 prévu par les statuts. C'est ainsi que trois personnes avaient été sollicitées puis cooptés. Il est donc nécessaire de procéder à leur élection officielle. Mesdames Béatrice MAISON-VUAGNOUX et Célia LEBON, et Monsieur Sandy MAITTE D'HOTEL **sont élus membres du Conseil d'administration à l'unanimité.**

Budget prévisionnel 2023 :

Le trésorier Michel DOUAT présente le budget prévisionnel 2023 sensiblement remanié. **Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.**

Projet Budget ICEH 2023

Charges (€)	
Fonctionnement général	1 500
Activités (treks, expés, local KTM)	1 600
Formation secourisme	7 000
Aides aux soins	1 500
Aides scolarité formation prof.	1 500
Adduction d'eau Vittey	8 000
Autres aides	2 000
Produits dérivés y compris calendriers	1 500
Conférences, animations, films.	1 600
Réserves minima fin 2023	8 000
Total =	34 400

Recettes (€)	
Trésorerie disponible au 31/12/2022	17 571
Cotisations (150) et produits financiers	3 000
Produits financiers	200
Dons	6 500
Subventions	2 000
Produits dérivés y compris calendriers	4 000
Conférences, animations.	1 000
Total =	34 271

Valeur à la vente stock produits dérivés 31/12	3 760
--	-------

Activités = 900 € déjà dépensés étaient en provision. Donc sur les comptes en début d'année.

Fin de l'Assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ; Le Président ouvre la séance pour l'assemblée générale extraordinaire qui doit se prononcer sur la modification des statuts et du règlement intérieur et doit aussi adopter un règlement financier.

Henri-Pierre DELERUE présente le projet des nouveaux statuts de l'association. Le texte reçu de Maurice DUCHENE est une synthèse du travail effectué par le groupe de travail.

Il y a eu forte discussion sur le quorum nécessaire pour les assemblées générales ordinaires. Le total des présents et des représentants est de 62. Après avoir partagé les procurations, 47 voix se sont prononcées pour qu'il n'y ait **pas de quorum lors des AG ordinaires. Les décisions sont donc prises à la majorité absolue des présents ou représentés (50 % +1 des suffrages exprimés).**

A l'issue de ce vote qui ne modifie pas le quorum nécessaire pour délibérer en assemblée générale ordinaire (statuts du 11.06.2018), Michel Douat déclare verbalement se sentir désavoué et ne plus pouvoir siéger au Conseil d'Administration.

Par contre, **il a été voté par 43 voix sur 62 pour qu'il y ait un quorum de 50% + un des adhérents à jour de cotisation et des membres d'honneur lors des AG extraordinaires.** Rappel : L'AG Extraordinaire se réunit pour des cas très spécifiques : une demande de dissolution de l'association, une modification des statuts, ou encore en cas de mise en cause d'un membre du CA. L'AG extraordinaire est réservée à ce qui est fondamental à la vie de l'Association.

Après ces dernières modifications des articles 9 et 10, les nouveaux statuts sont donc adoptés par l'assemblée générale extraordinaire.

Règlement intérieur : L'article 5.5 a été annulé car il répétait ce qui a été déjà énoncé dans les statuts. **Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité par l'assemblée extraordinaire.**

Règlement financier : Il n'y a pas de modification d'utilisation du fond de réserve. Le CA a tous les pouvoirs d'utilisation des fonds de réserves bancaires en cas d'urgence. **Le règlement financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire.**

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 17 heures.

Le Secrétaire général : Jean-François BONJOUR



Le Président : Maurice DUCHENE

